

La Chapelle Saint Mesmin:Les différentes municipalités de la Révolution à L'Empire

On pourra également se référer à l'article du même auteur traitant de l'organisation de ces élections municipales dans les trois communes de Chaingy, La Chapelle St Mesmin et St Jean de la Ruelle.

J.C. DUMORT historien chercheur amateur de Chaingy

Commune de La Chapelle-Saint-Mesmin

Composition des municipalités

L'assemblée municipale de la paroisse élue en 1787

Ses membres ont été élus le 16 septembre 1787 à l'issue de la grande messe. L'élection, qui a eu lieu sous l'autorité de Jacques Alezy, alors syndic de la paroisse, a réuni 150 électeurs. Fiacre Mothiron a été nommé greffier de ces élections qui ont eu lieu « à voix haute », car « plusieurs membres ne savent point écrire ». La paroisse ayant plus de 300 feux, elle devait élire neuf membres, le texte dit parfois adjoints, puis un syndic. Ont été élus membres de l'assemblée Jacques Le Jeune, François Rouilly, Nicolas Hatton, Jean Dumond, Etienne Hatton, François Didier, Etienne Rouilly, François Blanchard et Jean Baudenuy. Un numéro d'ordre figure devant le nom de chaque élu, sans que l'on puisse affirmer qu'il s'agit d'un classement suivant le nombre de voix obtenues. Est élu ensuite syndic Guillaume Rouilly. Les Chapellois ont choisi des représentants âgés : les deux plus jeunes ont quarante huit ans, huit représentants sont quinquagénaires et un est septuagénaire. Tous les élus sont vigneron. Trois d'entre eux ne savent pas signer leur nom : François Didier, François Blanchard et Etienne Rouilly. Monseigneur Chapt de Rastignac, abbé de l'abbaye de Micy, en tant que seigneur de la paroisse et Louy François Bordier, le curé de La Chapelle, sont membres de droit de cette assemblée municipale, où ils ne siègeront jamais.

Il était prévu que les membres de l'assemblée siègeraient trois ans et seraient renouvelables par tiers chaque année. Ils n'étaient rééligibles qu'après une période de deux ans. Lors des renouvellements partiels, les sortants étaient désignés par tirage au sort. On ne sait pas qui a dû quitter l'assemblée en septembre 1788 et septembre 1789. Mais nous savons que Pierre Rouilly, François Le Roy et Guillaume Mothiron ont rejoint l'assemblée municipale, probablement en septembre 1788, et qu'une assemblée des habitants, tenue le 7 septembre 1789, a nommé Jean Bergerard, Jacques Alezy et Denis Mothiron « adjoints de la paroisse pour 1790 ». Par ailleurs Jean Brunet a été élu le 5 octobre 1787, suite au décès de Jean Baudenuy.

L'assemblée municipale de 1790

Rien dans le contenu des registres de La Chapelle pour les premières années de la Révolution ne nous permet de savoir ou de présumer la couleur politique des élus. Néanmoins, nous avons retrouvé deux listes de citoyens qui, dans les années V et VI de la République, pratiquaient le culte théophilantropie¹. On est assuré qu'ils étaient alors d'ardents républicains et on peut présumer qu'ils l'étaient déjà lorsqu'ils siégeaient dans les assemblées du début de la Révolution. Nous identifierons leurs noms en italique gras dans les listes des assemblées de 1790, 1791 et 1792.

L'élection a eu lieu les 25 et 26 janvier 1790. Jacques Deshayes est élu maire et Fiacre Mothiron procureur de la commune. Les officiers sont Etienne Hatton Mothiron, Jacques Lejeune, Guillaume Mothiron et les notables Jacques Alezy, Jean Bergerard Mothiron, François Blanchard, François Boucher, Jean Brunet, Fiacre Couturier, Jean Cribillier, François Didier, Marcou Lejeune, Denis Mothiron, Jacques Mothiron, François Rouilly et Pierre Rouilly. Seize des dix-huit membres de cette assemblée sont vigneron, la profession des deux autres étant inconnue. Cinq des notables ne savent pas signer.

L'assemblée municipale de 1791

Elle a été élue vers octobre 1791. Sa composition n'est pas relatée dans le registre mais on peut la déduire des listes de membres des nombreuses commissions pour l'établissement du rôle de la matrice qui se sont tenues au début de 1792. Le maire est Jean Brunet et le procureur de la commune Claude Lejeune. Les officiers sont Laurent Blanchard, Mesmin Groussier, Etienne Hatton Mothiron et Claude Lejeune, et les notables François Boucher, François Cochon, Jacques Deshayes, Charles Houry, Sieur Husson et Guillaume Rouilly. La liste de notables est probablement incomplète. A l'exception de Charles Houry qui est meunier et de trois membres dont la profession nous est inconnue, tous les membres de cette assemblée sont vigneron.

L'assemblée municipale de 1792

Elle est élue le 11 novembre 1792. Nous savons que le maire est Jacques Mothiron Besançonⁱⁱ, le procureur Claude Le Jeune,

les cinq officiers Jean Bergerard Mothiron, Etienne Brunet, Jacques Deshayes, Fiacre Mothiron et Sauveur Hatton et les onze notables : Jacques Blanchard, Mesmin Blanchard, Jean Bourdon, Jean Brochon Cribillier, Jean Brunet, Curé -dont nous ignorons le prénom-, Guillaume Groussier, Jean Lejeune Blanchard, Jacques Mothiron Blanchard, Pierre Mothiron et Pierre Rouilly. Il est remarquable que la municipalité de la période la plus critique de la Révolution ait comporté au moins sept bons républicains. La Chapelle n'était pas hors du courant politique national. Au moins dix de ces élus sont vigneron, nous ignorons la profession des autres.

Les représentants de la Chapelle à l'administration municipale du canton

A la création de cette nouvelle municipalité, sont élus, au premier tour, Laurent Blanchard Baratin, comme agent municipal et Michel Ramonnet comme adjoint. Ils sont présents à la séance d'installation de l'administration municipale le 25 brumaire an IV (16 novembre 1795), mais ils démissionnent à l'issue de cette séance, sans que l'on sache la raison de cette démission. De nouvelles élections ont lieu le 28 brumaire (19 novembre) où, à la majorité et au premier tour, Guillaume Mothiron est élu agent municipal. Laurent Blanchard Baratin est à nouveau élu, mais comme adjoint. Tous deux déclarent à la séance du 30 brumaire qu'ils acceptent leur charge à titre provisoire. En fait ils siègeront jusqu'en germinal de l'an V, date de cessation de leurs fonctions au titre du renouvellement partiel. Le 20 germinal an V (9 avril 1797), Laurent Blanchard Baratin, adjoint municipal sortant, est élu agent municipal, avec pour adjoint Pierre Deshaies fils.

Le premier président de cette administration est un Chapellois, François Boucher. Il a été élu par les électeurs de tout le canton, mais nous n'avons pas le procès-verbal de cette élection. Il démissionne un an et demi plus tard, le 22 ventôse an V (12 mars 1797), pour raisons professionnelles.

Un autre Chapellois, Nicolas Gauldrée Boilleau, qui très rapidement abandonnera son double patronyme pour s'appeler plus simplement Boilleau, participe dès la première séance aux travaux de l'administration cantonale, au titre de commissaire du Directoire. C'était un militaire de l'Ancien Régime et un grand bourgeois, qui se déplaçait à Paris pour ses affaires. Il a fait l'objet de nombreux certificats de résidence avant qu'il ne soit nommé commissaire du pouvoir exécutif. Durant toute la période où il assumait cette fonction lui et son épouse continuèrent à faire l'objet de certificats de résidence. On pourrait penser qu'il y a deux Gauldrée Boilleau à La Chapelle, mais il y a une totale similitude entre la signature de la personne à qui sont délivrés les certificats et celle du commissaire du Directoire. Cette signature était, comme celle des lettrés de l'époque, fort complexe afin de bien jouer son rôle d'identification. Nous reviendrons au chapitre consacré « Suspects et surveillance des émigrés » sur ce point curieux d'un commissaire du gouvernement régulièrement et constamment surveillé par certificats de résidence.

Boilleau démissionne le 11 brumaire an VI (1 novembre 1797). Nous n'avons rien trouvé qui laisse à penser qu'il y ait une autre cause de sa démission qu'un banal changement de domicile, de La Chapelle à Paris. Il est remplacé à son poste de commissaire du Directoire par le Cambien jacobin Billard.

Au renouvellement de germinal an VI sont élus, le 10 germinal (30 mars 1798), agent municipal Fiacre Mothiron et adjoint Jean Bergerard Deshaies.

Les conseils municipaux de l'an VIII à 1814

En l'an VIII, la gestion municipale revient au niveau communal mais les membres de la municipalité ne sont plus élus mais désignés par le préfet. Un décret en date du 16 thermidor an VIII (4 août 1800) nomme François Bigault, qui habite non pas La Chapelle mais Saint-Jean-de-la-Ruelle, maire et Etienne Brunet adjoint. Ce n'est que cinq mois et demi plus tard qu'un autre décret préfectoral, en date du 15 nivôse an IX (5 janvier 1801), complète le conseil municipal par neuf conseillers : Pierre Rouilly, Etienne Hatton, Souvenir (ou Sauveur) Hatton, Laurent Blanchard, Jacques Lejeune, Delafosse, Guillaume Groussier, Cochon, et Jean Brochon. La désignation de l'adjoint donne lieu à un petit incident. Lors de sa prestation de serment Etienne Brunet prévient qu'ils sont deux homonymes dans la commune et qu'il n'est pas sûr que ce soit lui, Etienne Brunet Lejeune que le préfet a voulu nommer. Si le maire nommé est un homme neuf, par contre sept des autres membres nommés de ce conseil ont déjà siégé dans une ou plusieurs assemblées municipales.

La loi prévoit que le maire et l'adjoint sont renouvelés tous les cinq ans. En février 1807, le préfet nomme maire Louis Etienne Lemoine Monbrun en remplacement de François Bigault. Par contre, toujours par décision préfectorale Etienne Brunet se succède à lui-même comme adjoint. Au second renouvellement quinquennal, Etienne François Cochon est nommé maire (arrêté préfectoral du 7 décembre 1812) et François Boucher adjoint (arrêté du 29 janvier 1813).

Un renouvellement partiel des conseillers a lieu en pluviôse de l'an XII. Entrent alors au conseil, par décision préfectorale, Jean Brochon, François Etienne Cochon, Etienne Hatton, Breton Brunet et Lemoine ⁱⁱⁱ. Il y a eu d'autres renouvellements de conseillers mais le registre des délibérations ne porte pas trace de leur nomination. En 1812 sont membres du conseil municipal, outre Etienne François Cochon, maire, et François Boucher, adjoint : Laurent Blanchard, Jean Brochon, Etienne Brunet, François Groussier, Guillaume Groussier, Jacques Deshayes, et Charles Mothiron. La liste est probablement incomplète.

Le préfet de la première Restauration maintient en fonction le maire, l'adjoint et les cinq premiers conseillers de la liste ci-dessus. Il nomme conseillers, par une circulaire que le maire lit à ses collègues le 27 novembre 1814, Jacques Mothiron

Besançon, Eustache Mothiron, François May et François Didier.

Le conseil municipal éphémère des Cent Jours

Par décret impérial en date du 20 avril 1815 la population chapelloise est invitée à élire une nouvelle municipalité. L'élection débute le 21 mai. Il n'y a que vingt-trois votants pour la désignation des membres du bureau de vote, soit un président, un secrétaire et trois scrutateurs,^{iv} et quarante-deux pour l'élection du maire et de l'adjoint. Eustache Mothiron a été élu maire au premier tour et à l'unanimité. Par contre deux tours ont été nécessaires pour élire adjoint, avec vingt-neuf voix sur quarante-deux, François Mai. L'opération, débutée à une heure de l'après-midi par l'élection du président du scrutin ne s'est achevée qu'à sept heures du soir. De ce fait le président du scrutin a reporté au lendemain l'élection des dix « membres municipaux. ». vingt-quatre personnes seulement se sont présentées pour voter le 22 mai à huit heures du matin. Il fallait élire dix conseillers et on a voté sur une liste « double » de vingt noms. Ont été élus dès le premier tour Jacques Mothiron Deshayes, Pierre Deparday Daudin, Mesmin Blanchard fils, Jean Brochon père, Charles Hatton Blanchard, Guillaume Blanchard fils, Etienne Hatton Groussier, Denis Mothiron père, Salomon François Lasailly et François Bergerard avec entre dix-sept et treize voix.

Le choix des Chapellois est insolite. Ils ont en effet élu à l'unanimité maire et adjoint de cette municipalité impériale-républicaine de 1815 deux personnalités qui sont arrivées au conseil municipal en 1814, nommées par le préfet de la première Restauration.

Cette municipalité s'est réunie une seule fois le 20 juin pour la prestation de serment « de fidélité et obéissance à sa Majesté impériale » par le maire et l'adjoint. Suite à l'abdication de Napoléon, cette municipalité a été destituée mais la destitution ne figure pas au registre. Ce sont les maire et adjoint précédents, Cochon et Boucher qui, le 3 décembre 1815, assurent au préfet que « le drapeau tricolore a été détruit le 11 juillet 1815 » et que « le cachet [impérial] a été remis à la sous-préfecture en échange de celui aux armes du roi et qu'il n'est à notre connaissance dans la commune aucun autre signe rappelant le gouvernement révolutionnaire ».

Ainsi se clôt à La Chapelle-Saint-Mesmin la parenthèse des Cent Jours.

Le conseil municipal du début de la seconde Restauration

C'est la municipalité existant au début de 1815, avec à sa tête un maire, Etienne François Cochon, et un adjoint, François Boucher, tous deux désignés par le préfet de l'Empire, qui continue d'administrer la commune pendant la première année de la seconde Restauration. Ce n'est qu'en juillet 1816, dans le cadre légal du renouvellement quinquennal, qu'Aignan Watteau devient maire, à la place d'Etienne Cochon, et Jacques Mothiron Besançon adjoint. Le 6 août 1816, le préfet remplace, dans le même cadre du renouvellement quinquennal, quatre conseillers. Nouveau signe de continuité, deux de ces « nouveaux » conseillers nommés sont le maire sortant, Cochon, et l'adjoint sortant, Boucher.

Les « mouvements politiques »

Nous avons trace d'une Société populaire^v, dont le président était en germinal de l'an II, Jean Girard, menuisier de son état. Par ailleurs il existait en l'an V et VI, une Société du culte théophilantropique^{vi}, à la fois religion et mouvement politique défendant la République. Nous connaissons le nom de 14 théophilanthropes, que nous avons ajouté à la liste ci-dessous, même s'ils n'ont jamais participé à une municipalité.

Le personnel politique

Les homonymes au niveau du nom plus prénom sont assez fréquents. On trouve parfois la mention père ou fils ou, plus fréquemment, en second patronyme, le nom de famille de la mère. Mais ces mentions distinctives n'étant pas normalisées, il reste quelques incertitudes dans la liste ci-dessous.^{vii}

ALEZY Jacques, vigneron^{viii} au quartier de Pailly. Elu membre de l'assemblée municipale au renouvellement annuel par tiers de 1789, puis notable à l'assemblée de 1790. Il était syndic de la paroisse avant l'assemblée de 1787.

BAUDENUY Jean, né vers 1739. Elu membre de l'assemblée de 1787, il décède en septembre 1788.

BERGERARD François. Elu membre de l'éphémère municipalité des Cent Jours.

BERGERARD Jean, appelé en 1792 BERGERARD MOTHIRON, vigneron. Elu membre de l'assemblée municipale au renouvellement annuel par tiers de 1789, notable de la municipalité de 1790, officier de l'assemblée de 1792.

BERGERARD DESHAIES Jean. Elu adjoint municipal auprès de l'administration municipale du canton en germinal de l'an VI.

BEZANCON François, boulanger. Elu député de l'assemblée paroissiale pour les Etats généraux.

BIGAULT François, propriétaire habitant quartier de la Roche à Saint-Jean-de-la-Ruelle. Nommé par le préfet maire du conseil de l'an VIII.

BLANCHARD François, né vers 1726, vigneron. Elu membre de l'assemblée de 1787, puis notable de l'assemblée de 1790. Il ne sait pas signer.

BLANCHARD Guillaume fils. Elu membre de l'éphémère municipalité des Cent Jours.

BLANCHARD Jacques, vigneron au Courant, ministre du culte théophilanthropique en l'an V. Elu notable de la municipalité de 1792.

BLANCHARD (BARATIN) Laurent, d'Orentay. Elu officier de l'assemblée de 1791, puis agent municipal à l'administration municipale du canton en brumaire de l'an IV; il démissionne à l'issue de la première séance de cette assemblée le 25 brumaire. Trois jours, après il est à nouveau élu par l'assemblée de la commune, mais au poste d'adjoint et accepte « provisoirement », cette élection. En fait il siègera jusqu'à la fin de son mandat en germinal de l'an V et sera alors réélu mais au poste d'agent municipal. Il est nommé par le préfet conseiller en l'an VIII.

BLANCHARD Mesmin, théophilanthrope. Elu notable de la municipalité de 1792.

BLANCHARD Mesmin fils. Elu membre de l'éphémère municipalité des Cent Jours. Il n'est pas exclu que ce Blanchard et le précédent soient la même personne.

BORDIER Louy François, curé de la Chapelle et à ce titre membre de droit de l'assemblée de 1787. Il n'y a jamais siégé.

BOUCHER François, habitant le hameau de Pailly. Elu notable des assemblées de 1790 et 1791. Il est élu président, vers la mi-brumaire de l'an IV (début novembre 1795), de l'administration municipale du canton. Il démissionne, pour raisons professionnelles, en ventôse de l'an V. Nommé adjoint par arrêté préfectoral du 29 janvier 1813.

BOURDON Jean. Elu notable de l'assemblée de 1792.

BROCHON CRIBILLIER Jean, vigneron aux Muids. Elu notable de la municipalité de 1792, nommé par le préfet conseiller en l'an IX et enfin élu membre de l'éphémère municipalité des Cent Jours.

BRUNE(S)T Etienne, vigneron. Elu officier de l'assemblée de 1792.

BRUNET LEJEUNE Etienne, vigneron. Nommé par arrêté du préfet adjoint du conseil de l'an VIII. Il est nommé à nouveau à ce poste lors du renouvellement quinquennal de 1807. Après le renouvellement de fin 1812, où François Boucher le remplace comme adjoint, il reste comme conseiller. Comme il y a deux Brunet Etienne à La Chapelle, il est possible que ce Brunet Lejeune soit l'officier de l'assemblée de 1792.

BRUNE(S)T Jean, né vers 1738, vigneron à la Gabillière. Elu membre de l'assemblée municipale le 5 octobre 1788 suite au décès de Jean Baudenuy, notable de la municipalité de 1790, maire de l'assemblée de 1791, notable de l'assemblée de 1792.

CHAPT de RASTIGNAC, abbé de Saint-Mesmin de Micy et à ce titre seigneur de la paroisse de la Chapelle. De ce fait il est membre de droit de l'assemblée de 1787. Il n'a jamais siégé. Sa fin tragique est relatée brièvement au paragraphe correspondant de Chaingy.

COCHON François, vigneron. Elu notable de l'assemblée de 1791.

COCHON Etienne François, propriétaire, marchand de vin et tonnelier au Bourg. Nommé par le préfet conseiller en l'an IX et maire par arrêté du 7 décembre 1812. Il est possible que ce Cochon Etienne François soit le Cochon François, notable de 1792.

COUTURIER Fiacre, vigneron. Elu notable de la municipalité de 1790. Il ne sait pas signer son nom.

COUTURIER Guillaume, théophilanthrope.

CRIBILLIER Jean, vigneron. Elu notable de l'assemblée de 1790.

CURE, désigné par Citoyen Curé, sans que son prénom soit indiqué. Elu notable de l'assemblée de 1792.

DELAFOSSE, propriétaire au quartier du Courant. Nommé par le préfet conseiller de l'an VIII.

DEPARDAY DODIN Pierre. Elu membre de l'éphémère municipalité des Cent jours.

DESHAYES Jacques. vigneron au quartier de la Corne, théophilanthrope en l'an V. Elu maire de l'assemblée municipale de 1790, notable de l'assemblée de 1791 et officier de celle de 1792. Il est nommé par le préfet conseiller lors du renouvellement de 1805 ou de celui de 1810.

DESHAIES Pierre (fils). Elu adjoint municipal auprès de l'administration municipale du canton au renouvellement partiel de germinal an V.

DIDIER François, né vers 1734, vigneron. Elu membre de l'assemblée de 1787, puis notable de l'assemblée de 1790. Il ne sait pas signer son nom. Il est nommé conseiller par le préfet de la première Restauration en novembre 1814 (à moins que ce ne soit son fils).

DUMONT (D) Jean, né vers 1737, vigneron. Elu membre de l'assemblée de 1787.

GAULDREE BOILLEAU Nicolas Michel, né à Paris en février 1734. C'est un ancien militaire qui touche à ce titre une pension de 1162 livres. Il était titulaire de la Croix de Saint Louis, ordre auquel il a renoncé sous la Terreur. Il possède une maison au bourg et fait valoir les vignes qui l'entourent. Il est nommé commissaire du pouvoir central auprès de l'administration communale du canton de La Chapelle à partir de la fin brumaire de l'an IV (mi-novembre 1795). Son titre est successivement commissaire provisoire puis commissaire. Il démissionne le 11 brumaire de l'an VII (1 novembre 1797) et déclare que pour le joindre il faut écrire « chez le citoyen Cousin, marchand fourreur, rue Saint Honoré près le ci-devant Oratoire à Paris ». Lui et son épouse font l'objet de nombreux certificats de résidence dont la nature est discutée au chapitre « Suspects et surveillance des émigrés ».

GIRARD Jean, menuisier, président en l'an II de la Société populaire.

GROUSSIÉ François. Nommé par le préfet conseiller lors du renouvellement de 1805 ou de 1810.

GROUSSIÉ Guillaume, propriétaire au quartier de la Périère. Elu notable de la municipalité de 1792. Nommé par le préfet conseiller en l'an VIII.

GROUSSIÉ Mesmin. Elu officier de l'assemblée de 1791.

HATTON BLANCHARD Charles. Elu membre de l'éphémère municipalité des Cent Jours.

HATTON Etienne, appelé aussi HATTON MOTHIRON, né vers 1739, vigneron au quartier des Forges. Elu membre de l'assemblée de 1787, puis officier des assemblées de 1790 et 1791. Il est nommé par le préfet conseiller en l'an VIII.

HATTON GROUSSIÉ Etienne. Elu membre de l'éphémère municipalité des Cent Jours.

HATTON Nicolas, né vers 1730, vigneron. Elu membre de l'assemblée de 1787.

HATTON Sauveur, habitant Monteaux. Elu officier de l'assemblée de 1792. Nommé par le préfet conseiller en l'an VIII.

HOURY Charles, meunier. Elu notable de l'assemblée de 1791.

HUSSON Sieur. Elu notable de l'assemblée de 1791.

LE JEUNE Claude. Elu notable de l'assemblée de 1790 ; procureur des assemblées de 1791 et 1792.

LE JEUNE Jacques, né vers 1739, vigneron au quartier du Courant. Elu membre de l'assemblée de 1787, puis officier de l'assemblée de 1790. Nommé par le préfet conseiller en l'an IX. Il habite alors quartier de l'Ardoise .

LE JEUNE Jean, théophilanthrope.

LE JEUNE BLANCHARD Jean, vigneron. Elu notable de la municipalité de 1792 . Théophilanthrope en l'an V.

LE JEUNE Marcou, vigneron. Elu notable de l'assemblée de 1790. Il ne sait pas signer.

LEMOINE MONBRUN Louis Etienne. Nommé par le préfet conseiller en pluviôse de l'an XII et maire en février 1807.

LE ROY François, vigneron. Elu, probablement au renouvellement annuel de 1789, membre de l'assemblée municipale.

LEROI Jacques, théophilanthrope.

LESAILLY Salomon François. Elu membre de l'éphémère municipalité des Cent Jours.

MAY(ou MAI) François. Quoique nommé conseiller par le préfet de la première Restauration en novembre 1814, il est élu adjoint de l'éphémère municipalité des Cent Jours.

MOREAU Claude. Elu député de l'assemblée paroissiale pour les Etats généraux.

MOTHIRON Charles. Nommé par le préfet conseiller lors du renouvellement de 1805 ou de 1810.

MOTHIRON Denis, vigneron. Elu membre de l'assemblée municipale au renouvellement annuel par tiers de 1789, puis notable de l'assemblée de 1790. Il ne sait alors pas signer. Elu membre de l'éphémère municipalité des Cent Jours.

MOTHIRON Eustache. Quoique nommé conseiller par le préfet de la première Restauration en novembre 1814, il est élu maire de l'éphémère municipalité des Cent Jours.

MOTHIRON Fiacre, vigneron et arpenteur, théophilanthrope. Il est greffier, non élu, de l'assemblée municipale de la paroisse, ceci malgré son orthographe et son style plus que médiocres. Elu député de l'assemblée paroissiale pour les Etats généraux, procureur de la municipalité de 1790, officier de la municipalité de 1792. Elu agent municipal auprès de l'administration du canton en germinal de l'an VI.

MOTHIRON Guillaume, vigneron au quartier de la Châtaigne. Elu, probablement au renouvellement annuel par tiers de 1789, membre de l'assemblée municipale, puis officier de l'assemblée de 1790. Elu agent municipal le 28 brumaire an IV après la démission de Laurent Blanchard. Il déclare alors accepter la fonction à titre provisoire, mais en fait il siègera normalement jusqu'à la fin de son mandat, suite au tirage au sort le premier germinal an V.

MOTHIRON Jacques. Elu notable de la municipalité de 1790. Comme il y a trois Jacques Mothiron cités ci-dessous, nous ignorons lequel à commencé sa carrière d'élu local en 1790.

MOTHIRON (BLANCHARD) Jacques, théophilanthrope. Elu notable de la municipalité de 1792.

MOTHIRON BESANCON Jacques, théophilanthrope. Elu maire de la municipalité de 1792. Il est nommé conseiller par le préfet de la première Restauration en novembre 1814. La seconde partie de son patronyme sert à la différencier de son homonyme qui est notable dans la même assemblée de 1792.

MOTHIRON DESHAYES Jacques. Elu membre de l'éphémère municipalité des Cent Jours.

RAMONET Michel, habitant Maison rouge. Elu, en brumaire de l'an IV, adjoint à l'administration municipale du canton de la Chapelle, il démissionne à l'issue de la première séance.

ROUILLY Etienne, né vers 1735, vigneron. Elu membre de l'assemblée de 1787.

ROUILLY François, né vers 1730, vigneron. Elu membre de l'assemblée de 1787, puis notable de l'assemblée de 1790.

ROUILLY Guillaume, vigneron. Elu syndic de l'assemblée de 1787. Il est élu député de l'assemblée paroissiale pour les Etats généraux. Elu notable de l'assemblée de 1791.

ROUILLY Michel, théophilanthrope.

ROUILLY Pierre, vigneron au quartier de la Perrière. Elu, probablement au renouvellement annuel par tiers de 1789, membre de l'assemblée municipale, officier des municipalités de 1790 et 1791, notable de l'assemblée de 1792. Il est nommé par le préfet conseiller en l'an IX. Il habite alors aux Muïds.

[i](#) Voir plus loin le texte consacré à la théophilantropie à Chaingy et à La Chapelle.

[ii](#) S'il s'agit bien de « Jacques Mothiron père ». Les Mothiron sont nombreux et il existe des homonymes au niveau du nom et du prénom.

[iii](#) Pas de prénom indiqué. Il s'agit probablement de Louis Etienne Lemoine Monbrun qui devient maire en 1812.

[iv](#) On est revenu aux pratiques de 1790.

[v](#) La Société populaire était la section locale des clubs parisiens. Nous n'avons malheureusement qu'une trace minime de cette société populaire. Nous ignorons si elle a été active ou non à La Chapelle.

[vi](#) Voir à ce sujet le chapitre sur la théophilantropie à Chaingy et La Chapelle.

[vii](#) Des recherches généalogiques auraient permis de lever certaines ambiguïtés. Elles auraient été trop fastidieuses pour le résultat escompté.

[viii](#) Pour l'essentiel la profession indiquée, pratiquement toujours vigneron, provient de la liste des participants à l'assemblée pour la rédaction du cahier de doléances. In Poitou Ch. *Cahiers de doléances. Loiret*. Tours 1989, Denis Jeanson éditeur, tome 1, pages 424 à 426.